
2021

RAPPORT DE MISSION MAIF VIE



MAIF



SOMMAIRE

RAPPORT DE MISSION MAIF VIE

Notre cheminement vers la société à mission

08 Chronologie

09 Genèse de la mission de MAIF VIE

11 Démarche de transformation en société à mission

La mission de MAIF VIE

16 Les ingrédients de la mission de MAIF VIE

17 Gouvernance de la mission

20 Une première déclinaison opérationnelle de la mission :
feuille de route mission 2022

Édito

Propos de Dominique Mahé et Hélène N'Diaye.



Bonjour à toutes et tous,

Quel plaisir pour Hélène et moi de partager avec vous ce premier rapport du comité de mission de MAIF VIE. Quelle fierté de constater qu'en un an, MAIF VIE, première société d'assurance vie à adopter la qualité d'entreprise à mission, s'est emparée avec enthousiasme et détermination de ce projet ambitieux.

Au cours de l'année 2021, MAIF VIE a préparé le terrain pour l'installation de son comité de mission dont les premières réunions se sont tenues début 2022, et mis en place de manière très concrète et visible, sa singularité opérationnelle notamment au travers de son offre d'épargne responsable et solidaire.

Ainsi, la labellisation Finansol du contrat Assurance vie Responsable et Solidaire dès février 2022 constitue un premier élément de preuve de la justesse et de la pertinence de notre engagement opérationnel en la matière.

En 2022 nous allons continuer à creuser le sillon en faveur du mieux commun. Cette année sera incontestablement charnière, entre transition et transmission.

Transition tout d'abord car dotée de sa feuille de route mission, MAIF VIE va pouvoir engager ses actions, de façon systémique, en cohérence avec ses 5 engagements fondateurs et ancrer sa démarche d'amélioration continue au regard de ses impacts.

Transmission enfin parce qu'Yves Pellicier, nouveau Président de MAIF VIE, contribuera au sein de ce nouveau duo constitué à écrire la suite de cette aventure, à impulser cette dynamique en faveur du mieux commun, en ayant toujours à cœur de faire vivre notre engagement citoyen et sincère.

Bonne lecture de ce premier épisode, bons travaux et longue vie au comité de mission de MAIF VIE.

Dominique MAHÉ et Hélène N'DIAYE

Introduction

Prendre ce chemin de la société à mission nous est apparu comme une évidence, pour soutenir la démarche du groupe, tout en exprimant nos spécificités.

Créée il y a plus de quatre-vingts ans par des instituteurs porteurs d'un projet alternatif à celui des assureurs traditionnels, MAIF a développé un modèle d'assurance mutualiste centré sur l'humain et une protection de qualité au meilleur coût. Elle est aujourd'hui à la tête d'un groupe de quelque 3 millions et demi de sociétaires. Assureur militant, elle a souhaité, à l'aube d'un nouveau plan stratégique, conforter sa singularité et incarner un modèle de développement alternatif et respectueux.

Souhaitant suivre la trace de pionnier de sa maison mère et renforcer l'impact positif de ses propres activités, MAIF VIE ambitionne aujourd'hui d'incarner le statut de société à mission répondant au cadre législatif issu de la loi Pacte.

Notamment à travers ses activités d'épargne et d'investissement (en 2021, les actifs gérés par MAIF VIE s'élevaient à 11,89 milliards d'euros, pour un encaissement de 810,4 millions d'euros) MAIF VIE peut agir pour contribuer très largement au mieux commun, en prenant des engagements concrets dans ses métiers et dans ses pratiques internes quotidiennes.

La démarche adoptée est partie d'un triple constat :

- la recherche d'un impact positif est la seule réponse possible face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux ;
- l'alignement des intérêts des adhérents, des acteurs internes et de la société sont des conditions de performance et de pérennité. Cela signifie un modèle transformé, une manière différente d'appréhender son métier au quotidien ;

- la volonté de porter l'engagement de MAIF VIE plus loin, en cherchant systématiquement à avoir un impact positif dans toutes ses activités. La transformation en société à mission permet de générer un cercle vertueux d'amélioration vers le mieux commun.

Partant de ce constat, MAIF VIE a lancé en 2020 son processus de transformation en société à mission. Ce dernier se voulait inclusif en reposant sur une démarche collaborative, afin d'analyser de manière holistique l'impact de ses activités :

- MAIF VIE en tant qu'assureurs vis-à-vis des adhérents et partenaires ;
- MAIF VIE en tant qu'employeur vis-à-vis des collaborateurs ;
- MAIF VIE en tant qu'entreprise citoyenne vis-à-vis du reste de son écosystème.

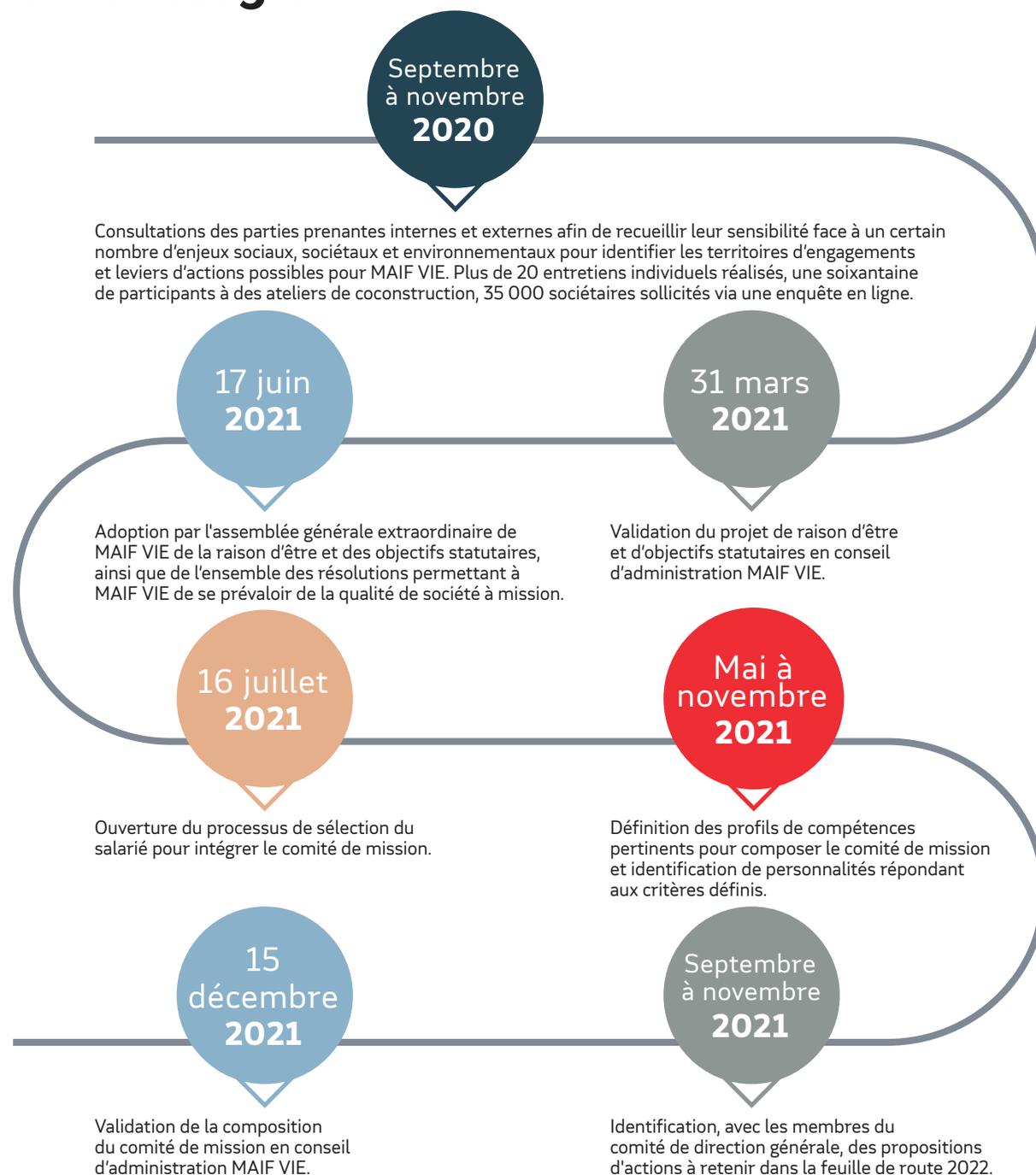
Ce premier rapport de mission de MAIF VIE retrace le chemin parcouru pour se transformer en société à mission et ainsi contribuer au mieux commun.

NOTRE CHEMINEMENT VERS LA SOCIÉTÉ À MISSION

01



Chronologie



Genèse de la mission de MAIF VIE

Née fin 1984, MAIF VIE (dénommée alors Parnasse Vie) a débuté ses activités en 1985 en développant et distribuant des contrats d'assurance « vie-décès » ou « capitalisation ». Les actionnaires étaient alors MAIF et la CASDEN, qui ont imprégné MAIF VIE d'une forte culture mutualiste dans ses produits, son modèle opérationnel, sa gestion de la relation avec ses adhérents ainsi que l'importance accordée à ses collaborateurs. En 1995, MAIF est devenue l'actionnaire majoritaire de MAIF VIE, renforçant ainsi la diffusion de ses valeurs et de sa singularité au travers de la filiale. Depuis 2019, MAIF est détentrice de 99,99 % du capital de MAIF VIE, et la singularité de cette dernière est particulièrement perceptible au travers de son offre de produits d'épargne, de retraite et de prévoyance.

Ainsi, MAIF VIE a été le premier assureur français à proposer une gamme d'épargne responsable, lancée dès 2009. Aujourd'hui la gamme d'unités de compte de l'offre d'épargne et de retraite est 100 % labellisée (Finansol, ISR France, Greenfin ou France Relance) ainsi que les fonds en euros du contrat Assurance vie Responsable et

Solidaire, pour que l'épargne soit utile pour la planète et la société. Cette offre responsable et solidaire permet aux adhérents de MAIF VIE de soutenir concrètement l'emploi et l'environnement comme le montrent les quelques illustrations ci-dessous.

En tant qu'investisseur institutionnel, MAIF VIE a pris la mesure des enjeux liés au changement climatique dans le cadre de sa politique d'investissements. Elle a construit une démarche adaptée dans la gestion directe et déléguée de ses actifs financiers. En 2020, MAIF VIE a adopté une stratégie climat ambitieuse afin de s'inscrire avec volontarisme dans la trajectoire de l'Accord de Paris en visant à aligner son portefeuille sur une trajectoire au plus proche d'1,5 °C d'ici 2030. Cette politique a été renforcée en 2021 par la définition d'une stratégie de sortie des énergies fossiles : MAIF VIE se fixe pour objectif de sortir totalement du charbon et des énergies fossiles non conventionnelles d'ici 2030 et du pétrole d'ici 2040. MAIF VIE s'est également engagée à ne plus financer de nouveaux projets d'exploration et de production de pétrole ou de gaz.

Quelques chiffres clés illustrent cette stratégie en matière d'épargne

91 %
de l'épargne collectée par MAIF VIE dans le cadre des contrats d'assurance vie gérés par MAIF étaient investis en tenant compte des enjeux Environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

2,5 %
de l'épargne investie dans le contrat Assurance vie Responsable et Solidaire est dédiée au **financement de l'économie sociale et solidaire, à un fonds de microcrédit et à des obligations sociales ou durables** (à la suite de la labellisation Finansol du fonds en euros du contrat).

886 millions d'euros
ont été investis dans la transition énergétique grâce à l'épargne collectée sur les contrats d'assurance vie gérés par MAIF VIE.

7 402 emplois ont été créés ou consolidés, en 2021, grâce à l'unité de compte Innovation Emplois Dynamique, à l'intention notamment des personnes en insertion ou en situation de handicap.

Dans le champ de la prévoyance

MAIF VIE a développé une offre qui facilite l'accès à la protection de ses proches en les prémunissant des conséquences financières de son décès, que ce soit à la suite d'une maladie ou un accident. Afin de rendre cette offre accessible au plus grand nombre, ce produit propose :

- un accompagnement administratif et des services à la personne ;
- le choix du mode de souscription, depuis la possibilité de souscrire en 100 % présentiel jusqu'à la souscription 100% digitalisée sur maif.fr (tout en conservant un contact possible avec un conseiller à tout moment du parcours digital) ;
- un tarif parmi les plus bas du marché¹ ;
- un questionnaire de santé simplifié sous certaines conditions d'âge et de montant.

Sur le plan environnemental

MAIF VIE œuvre également en interne sur la réduction de son impact carbone ou le recyclage de ses déchets :

- pour réduire les déplacements professionnels, le recours aux visioconférences, webconférences et conférences téléphoniques s'est fortement développé ;
- le télétravail a été déployé pour limiter les trajets domicile/travail et leur impact carbone ;
- les déplacements alternatifs des salariés sont encouragés pour les trajets domicile/travail, grâce à la mise en place d'un accord d'entreprise relatif aux mobilités durables valorisant financièrement l'usage du vélo ou du covoiturage, ainsi que l'achat d'un véhicule à faible émission carbone ;
- le service de restauration d'entreprise mis à disposition des collaborateurs de MAIF VIE est réalisé dans un restaurant qui s'est engagé dès 2019 dans la démarche « Mon Restau Responsable », qui vise à :
 - cuisiner des produits de qualité, locaux et de saison ;
 - limiter les déchets ;
 - favoriser le confort des convives ;
 - maintenir un tarif final accessible.

- tous les déchets sont triés et recyclés grâce à la mise en place de poubelles de tri sélectif. Une coopération avec les Ateliers du Bocage permet d'organiser le recyclage d'une partie d'entre eux (papier, cartons, cartouches, piles, matériel informatique, etc.) ;
- le mobilier fait l'objet de dons aux collaborateurs de MAIF VIE et à des associations ;
- le contrat d'entretien des locaux prévoit des méthodes de travail et l'usage de produits plus respectueux de l'environnement ;
- les locaux d'exploitation de MAIF VIE sont loués auprès d'un bailleur qui a mis en place une démarche de réduction de l'empreinte énergétique de ses immeubles certifiée ISO 50 001², ou encore l'application des référentiels de Haute qualité environnementale (NF HQE). Ce bailleur fait également le choix d'acheter une énergie verte auprès de ses fournisseurs : le gaz est approvisionné entièrement en biogaz et l'électricité consommée dans les locaux est produite entièrement via des sources d'énergie d'origine renouvelable, dans le cadre du dispositif des Garanties d'origine (GO).

Depuis sa création

MAIF VIE repose sur un modèle d'entreprise durable, fondé sur des valeurs d'attention portée à ses adhérents, ses acteurs internes et au monde qui l'entoure. La décision de franchir le pas de la transformation en société à mission constitue donc un prolongement naturel des valeurs et engagements de MAIF VIE, et s'inscrit dans l'ambition stratégique du groupe MAIF de faire reposer sa performance sur sa singularité. Ce n'est donc pas une révolution, mais la continuité de ce que MAIF VIE fait déjà.

Démarche de transformation en société à mission

La loi Pacte (article 176 de la loi du 22 mai 2019) introduit la qualité de « société à mission », permettant à une société de faire publiquement état de la qualité de société à mission en précisant sa raison d'être, ainsi qu'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité.



1 - Étude réalisée sur la base des tarifs 2021 recueillis par PROFIDEO auprès de 10 acteurs du marché (panel de 14 contrats) proposant un contrat d'assurance décès. Tarif pour une personne non-fumeuse âgée de moins de 40 ans et un capital garanti de 40 000 €.
 2 - Norme sur le management de l'énergie.

MAIF VIE a décidé de retenir le niveau d'exigence le plus élevé prévu par la loi Pacte et qui impose 4 conditions clés pour être société à mission

- Se doter d'une raison d'être définie et inscrite dans les statuts.
- Définir des objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans les statuts.
- Créer un comité de mission.
- Faire réaliser un audit régulier par un Organisme tiers indépendant (OTI).

Ce choix n'est pas le fruit du hasard, mais la suite d'une conviction profonde et d'un engagement historique initié par son actionnaire, MAIF. Convaincu que les entreprises ont une responsabilité citoyenne et doivent l'assumer, le groupe MAIF est mobilisé de longue date en faveur de

la société. À travers toutes ses activités d'épargne et de prévoyance, MAIF VIE est un des leviers du groupe pour contribuer à une société plus responsable, plus solidaire, plus épanouissante pour tous ses acteurs.

La démarche adoptée par MAIF VIE pour sa transformation en société à mission posait les bases de l'entreprise à mission, en embarquant un large panel de parties prenantes tant internes qu'externes. Il s'agissait notamment de s'appuyer sur les actions déjà existantes et en cours, et de privilégier le pragmatisme d'actions réalisables au quotidien plutôt que de rechercher la perfection.



La définition de la mission de MAIF VIE s'est opérée en trois phases

- La première, décisive, a permis de lancer les travaux, en alignant et embarquant les parties prenantes tant internes qu'externes sur les réflexions à mener ainsi que leur périmètre. À cette occasion, le choix a été fait de retenir pour MAIF VIE la même raison d'être que celle de sa maison mère, pour des raisons de cohérence globale.
- La deuxième, collaborative, visait à formuler collectivement les valeurs de MAIF VIE, et à rappeler les ingrédients et le sens de la raison d'être qui allait devenir celle de MAIF VIE. Elle a également permis de formaliser des pistes d'actions pour MAIF VIE, qui ont débouché sur les engagements repris dans les statuts de MAIF VIE au titre des objectifs sociaux et environnementaux que la société souhaite poursuivre dans le cadre de sa mission. Le fruit de ces réflexions a été partagé pour débat avec les principales parties prenantes de MAIF VIE : salariés, adhérents, acteurs économiques externes, MAIF (en tant qu'actionnaire, mais aussi en qualité de partenaire/pres-

tataire sur certaines fonctions confiées par MAIF VIE), partenaires, fournisseurs, etc. Concrètement, MAIF VIE a réalisé selon différentes modalités (interview, ateliers de coconstruction, enquête en ligne) une consultation auprès de l'ensemble de ces parties prenantes. Au final, cinq objectifs statutaires ont été retenus pour la mission de MAIF VIE, répondant à autant d'enjeux sociétaux sur lesquels MAIF VIE était jugée légitime à agir dans le cadre de ses activités quotidiennes.

- Enfin la troisième, inclusive, a permis à chacun des collaborateurs de MAIF VIE de s'appropriier ces engagements au travers d'un événement de restitution des travaux réalisés et de présentation de la mission à laquelle ils avaient abouti. Cela s'est prolongé au sein des différentes entités de MAIF VIE au travers de réunions de déclinaison des engagements, dans une perspective de construction de feuilles de route, tant au niveau des entités que de l'entreprise elle-même.

	NOTRE MODÈLE	➤	Aligner nos intérêts sur ceux de nos sociétaires, de nos acteurs internes et de la société. C'est la condition de notre performance et de notre pérennité .
	NOTRE CONVICTION	➤	Aujourd'hui, la recherche d'un impact positif est la seule réponse possible face aux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.
	NOTRE AMBITION	➤	Porter notre engagement plus loin , en cherchant systématiquement à avoir un impact positif dans toutes nos activités.

LA MISSION DE MAIF VIE

02



Les ingrédients de la mission de MAIF VIE

MAIF VIE a initié une démarche qui a permis à l'ensemble des parties prenantes impliquées de contribuer à la définition de sa mission. Cette dernière est composée de deux éléments.

Une **raison d'être**, définie par l'article 169 de la loi Pacte comme étant les « principes dont la société se dote pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité ». Le concept vise à décrire où va l'entreprise, comment elle y va et pour qui. Il définit l'identité, la vocation et l'essence profonde de l'entreprise. Il donne du sens à la gestion de l'entreprise et à ses projets. Concernant MAIF VIE, la raison d'être retenue est la suivante : **« Convaincus que seule une attention sincère portée à l'autre et au monde permet de garantir un réel mieux commun, nous la plaçons au cœur de chacun de nos engagements et de chacune de nos actions. C'est notre raison d'être. »**

Des **engagements** : il s'agit d'un ou plusieurs objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité, pour concrétiser sa raison d'être. C'est la matérialité sur laquelle se fonde la légitimité de l'entreprise en apportant des preuves concrètes et qui pourra être ensuite déclinée en engagements. MAIF VIE a retenu les cinq objectifs sociaux et environnementaux suivants à l'issue de sa démarche. Gravés dans les statuts de MAIF VIE, ces objectifs sont pérennes, publics et mesurables. Au travers de la feuille de route mission, le comité de mission va en suivre et mesurer l'exécution, et l'organisme tiers indépendant va vérifier cette exécution de la feuille de route.

OBJECTIFS	MISE EN ŒUVRE
 SOCIÉTAIRES Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Une attention sincère vis-à-vis de nos adhérents. • Des leviers pour s'engager et prendre des décisions éclairées. • Un rôle actif des adhérents dans les décisions de l'entreprise.
 ACTEURS INTERNES Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé.	<ul style="list-style-type: none"> • Dans une logique de symétrie des attentions, nous portons une attention sincère à nos collaborateurs. • Nous leur donnons les leviers pour s'engager et nous reconnaissons cet engagement.
 SOCIÉTÉ/CITÉ AXE SOCIAL Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités.	<ul style="list-style-type: none"> • Nous militons pour que nos produits soient accessibles à tous. • Nous portons une attention particulière aux publics fragiles, accessibilité financière, pédagogie et clarté de nos offres, etc.
 SOCIÉTÉ/CITÉ AXE ENVIRONNEMENT Contribuer à la transition écologique à travers ses activités.	Cet engagement en faveur de la transition écologique s'exprime à travers : <ul style="list-style-type: none"> • notre modèle opérationnel; • nos investissements.
 SOCIÉTÉ/CITÉ AXE MODÈLE ÉCONOMIQUE Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs.	<ul style="list-style-type: none"> • Nos investissements (épargne et cotisations) soutiennent les modèles d'entreprises engagées. • Nos engagements sont déployés en coopération avec des partenaires stratégiques, eux aussi en chemin vers un modèle à impact positif.

Gouvernance de la mission

Pour suivre la mise en œuvre concrète de cette raison d'être et de ces engagements, la loi Pacte prévoit la mise en place au niveau de l'entreprise d'une **gouvernance de la mission**, au travers d'un **comité de mission**, distinct des organes existants et devant comporter au moins un salarié. Il est chargé exclusivement de ce suivi et présente annuellement un rapport joint au rapport de gestion à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la société. Ce comité, composé de personnes extérieures à MAIF VIE ainsi que de personnes de MAIF VIE, procèdera à toute vérification qu'il juge opportune et se fera communiquer tout document nécessaire au suivi de l'exécution de la mission.

Au-delà du rôle de suivi de l'exécution de la mission prévu par la loi Pacte, MAIF VIE a la volonté de capitaliser sur le comité de mission pour bénéficier de son apport constructif. Pour cela, la société sera attentive à l'effet « miroir » qu'il donnera sur la feuille de route mission de MAIF VIE. Elle est également persuadée que les membres du comité de mission seront une source d'inspiration pour les orientations à moyen terme relatives aux objectifs sociaux et environnementaux de MAIF VIE.

Afin d'équilibrer les compétences au sein de son comité de mission par rapport aux enjeux embarqués dans la feuille de route mission de MAIF VIE, un certain nombre de principes directeurs ont été retenus pour identifier les personnes qui ont ensuite été invitées à faire partie du comité de mission :

- une **mixité** des profils, déclinée ainsi :
 - équilibre interne/externe,
 - équilibre hommes/femmes,
 - acteurs académiques et acteurs de terrain ;

- de la **frugalité**, avec un nombre de participants limité pour faciliter les échanges ;
- une recherche d'**expertise opérationnelle et pluri-disciplinaire**, avec des participants en capacité de maîtriser les enjeux opérationnels de MAIF VIE, des membres disposant collectivement des compétences pour suivre la déclinaison des objectifs opérationnels spécifiques à MAIF VIE et la questionner de manière constructive si nécessaire, des personnalités reconnues dans leur domaine ;
- pour la nomination du membre représentant les salariés, un appel à candidature ouvert à l'ensemble des collaborateurs de MAIF VIE en CDI. Le processus de sélection s'est déroulé entre juillet et octobre 2021.

Au final, **neuf personnes** composent le comité de mission. Pour incarner notre attention au monde qui nous entoure, MAIF VIE a demandé à cinq personnalités externes (y compris l'un de ses adhérents sociétaires), connues pour leur expertise sur les enjeux sociaux et environnementaux de rejoindre ce comité, **dont son président est Pierre-René Lemas**. Quatre membres internes à l'entreprise complètent cette équipe. Tous les membres sont désignés par le conseil d'administration de MAIF VIE pour une période de deux ans, renouvelable.

Le comité de mission

Christelle Bour



Spécialiste en droit et plus particulièrement de la sécurité financière et de la conformité, Christelle Bour a rejoint MAIF VIE en 2017. Concernée par les enjeux de développement durable et de l'économie verte, elle contribue en tant que collaboratrice à l'impact positif de MAIF VIE.

Franck Carnero



Depuis 2019, Franck Carnero est directeur Mission et Impact de MAIF. À ce titre, en 2020, il a coordonné la transformation de MAIF en société à mission. Depuis, il met en œuvre la déclinaison opérationnelle de la mission, en coopération étroite avec les différents métiers de l'entreprise. Il supervise à ce titre l'activité responsabilité sociétale MAIF. Il était précédemment directeur du pilotage, de la tarification et de la data pendant six ans. Il a effectué l'ensemble de sa carrière au sein de MAIF, dans des activités de stratégie, d'innovation, d'animation de la vie mutualiste ou de contrôle de gestion.

Léa Dunand-Chatellet



Directrice du pôle investissement responsable et porte-parole de DNCA Finance, Léa Dunand-Chatellet est aussi coautrice avec Nicolas Mottis du livre *ISR & Finance responsable* (Ellipses 2022). Cet ouvrage présente les acteurs qui, sur les marchés financiers, poursuivent d'autres buts que la stricte maximisation du profit. Il offre également un panorama des enjeux théoriques et opérationnels du domaine. Il pose les termes des débats critiques qui l'entourent et propose des voies d'amélioration pour l'avenir.

Marie-Pierre Élie



Depuis 2017 et 2020, Marie-Pierre Élie siège respectivement aux conseils d'administration de MAIF et de MAIF VIE. Engagée auprès de nos sociétaires, elle est mandataire du conseil d'administration depuis 2008 à la délégation de Hyères (83). Enseignante-chercheuse en droit, ses travaux et enseignements portent principalement sur la protection de l'environnement, une cause qu'elle affectionne. Parallèlement, elle a développé et dirigé pendant de nombreuses années un master spécialisé en droit de l'environnement. Elle est à ce jour maître de conférences en droit public à l'université de Toulon.

Anne-Catherine Husson-Traoré



Anne-Catherine Husson-Traoré est directrice générale de Novethic (filiale de la Caisse des dépôts). Novethic, cabinet expert de la finance durable et média de référence de l'économie responsable, est auditeur officiel du label d'État Greenfin dédié à la finance verte. Anne-Catherine Husson-Traoré est également membre du groupe d'experts de haut niveau sur la finance durable (High level expert group - HLEG) depuis 2016. Dans ce cadre, elle élabore des recommandations pour une stratégie globale de l'Union européenne sur la finance durable.

Florence Lecomte



Attachée aux valeurs humaines et à la valorisation des acteurs qui composent les entreprises, Florence Lecomte évolue depuis plus de trente ans au sein des Richesses humaines. En qualité de coach, elle a accompagné de nombreuses personnes sur leurs performances individuelles et collectives avant de rejoindre le groupe MAIF en 2017. Afin de poursuivre cette dynamique et être partie prenante de la transformation de MAIF VIE, elle s'engage aujourd'hui au sein du collectif pour favoriser le dialogue et l'épanouissement de ses acteurs internes.

Pierre-René Lemas



Serviteur de l'État en qualité de secrétaire général de l'Élysée, préfet en Corse et en Lorraine, Pierre-René Lemas a dirigé l'Office des HLM de Paris et, jusqu'en 2017, la Caisse des dépôts et consignations. En 2018, convaincu que la création de valeur passe par le développement d'actions porteuses d'impact positif sur l'emploi, l'environnement et le lien social, il devient président de France Active, association pionnière de la finance solidaire. Son ambition : faire de l'entrepreneuriat engagé un allié puissant du développement économique des territoires.

Martin Péneau



Martin Péneau est aujourd'hui responsable du cabinet de la Carsat Pays de la Loire, après avoir travaillé pour une grande collectivité territoriale pendant dix ans. Sensible aux questions liées aux transitions écologiques et sociétales, soucieux de contribuer à un monde véritablement durable, il représentera les adhérents MAIF VIE pour s'assurer de la transparence et de la justesse des décisions du comité de mission.

Claudia Sénik



Économiste et professeure à l'université Paris-Sorbonne et à l'École d'économie de Paris, Claudia Sénik est également spécialiste de l'économie du bien-être subjectif. Elle s'intéresse aux sources du bien-être au travail et en entreprise. Elle conduit des travaux sur les différences liées au genre, notamment dans les choix scolaires. Elle est l'auteur de nombreuses publications dans des revues internationales.

Une première déclinaison opérationnelle de la mission : feuille de route mission 2022

Dès début 2021, avant même qu'ils ne soient adoptés en assemblée générale extraordinaire, les 5 objectifs statutaires de MAIF VIE ont été traduits en objectifs opérationnels, c'est-à-dire en projets ou preuves concrets, pour commencer à montrer la réalité de cet engagement. À ces preuves, ont été associés des indicateurs avec différentes échelles de temps.

Cet exercice de formalisation de la feuille de route mission de MAIF VIE a été renouvelé fin 2021.

L'élaboration de cette feuille de route mission répond à deux enjeux majeurs

- D'une part, s'inscrire dans le plan stratégique du groupe MAIF en proposant des actions, projets ou initiatives en lien direct avec les deux axes de ce dernier : développer un modèle d'entreprise différent, créant plus de satisfaction et d'impacts positifs pour nos publics et notre environnement (la « Singularité ») ; faire évoluer nos métiers traditionnels, tout en nous ouvrant progressivement à de nouvelles activités et de nouveaux publics (le « Pivot »).
- D'autre part, faciliter l'intégration de la mission dans l'activité quotidienne des collègues de MAIF VIE pour leur permettre d'en être acteurs, et parfois même bénéficiaires.

La construction de la feuille de route 2022 s'est nourrie de 4 entrants principaux pour adresser ces enjeux

- **La carte de transformation** de MAIF VIE, construite à partir de la matière recueillie lors de la définition de la mission de MAIF VIE avec ses parties prenantes. Cette carte recensait de nombreuses pistes d'actions, positionnées et projetées dans le temps sur un horizon de 5 ans environ, et qui ont été actualisées à l'occasion de la préparation de la feuille de route.
- **Le portefeuille stratégique d'initiatives** en assurance de personnes qui consolide l'ensemble des projets contribuant au pivot en assurance de personnes au niveau du groupe MAIF (évolution des offres, développement de nouveaux produits, évolution des parcours de souscription, etc.).
- **Le plan projet** de MAIF VIE, qui décline à son niveau l'organisation et la contribution des métiers de MAIF VIE aux projets, mais aussi à ses activités récurrentes.
- **La feuille de route mission** MAIF, pour garantir la cohérence des initiatives au niveau du groupe.

Ces entrants ont permis de définir, puis de prioriser des actions et projets pour 2022, en s'assurant que la feuille de route mission soit bien une composante à part entière de la feuille de route Métier de MAIF VIE. Ces actions et projets constituent la feuille de route mission, commune à toutes les entités de MAIF VIE, et ils sont tous rattachés à l'un des cinq objectifs statutaires. Des indicateurs de suivi leurs sont associés.

La feuille de route mission est composée de dix actions ventilées par objectif statutaire, associées à des indicateurs et des cibles à atteindre. Afin de faciliter le suivi de l'exécution de la mission, quand cela était possible, les indicateurs ont été choisis parmi ceux du reporting régulier d'activité de MAIF VIE.

Les dix actions ventilées par objectif statutaire



Sociétaires

Placer l'intérêt de ses sociétaires au cœur de ses activités

1 - Piloter et améliorer la chaleur de la relation client

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'excellence de la relation à fin 2022. • Tous les nouveaux courriers clients créés et/ou modifiés en 2022 incarnent l'attention sincère. 	<ul style="list-style-type: none"> • 95 %. • Priorité aux relevés et à la sélection médicale Rassurcap Solutions.

2 - Incarner l'attention sincère dans l'offre produits par l'intégration progressive du care

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la garantie coups durs dans l'offre prévoyance. • Mise en place d'un bouquet de services à la personne ou administratif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement sur Rassurcap Solutions. • Déploiement effectif sur Rassurcap Solutions et Sollicitudes.

3 - Démarche 100 % ISR

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> • Part ISR du fonds en euros. • Valoriser l'empreinte sociale et/ou environnementale des unités de compte, et faciliter la prise de conscience par les épargnants de l'impact de leurs choix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Supérieure à 93 %. • Mise en place d'un indicateur social et d'un indicateur environnemental sur toutes les unités de compte.



Acteurs internes

Favoriser, par une attention sincère, l'épanouissement de ses acteurs internes au sein d'un collectif engagé

4 - Aligner la politique RH avec les 5 engagements

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer notre singularité à travers nos politiques Richesses humaines en créant avec les membres du comité social et économique un accord « Reconnaissance mutuelle » au sein de MAIF VIE. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un dialogue social itératif s'appuyant sur 3 phases : <ul style="list-style-type: none"> - un partage des différents items à intégrer dans l'accord ; - une mesure de l'écart entre les propositions de l'accord et la situation actuelle à MAIF VIE ; - un échange qualitatif pour construire et valider les contenus de l'accord pour chaque item dans la perspective d'une signature de l'accord global.



Société/Axe social

Contribuer à la construction d'une société plus solidaire à travers ses activités

5 - Fonds de solidarité

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> Extension au domaine de la prévoyance de la commission d'arbitrage et de solidarité. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'une étude de faisabilité pour fin 2022.

6 - Rendre l'offre plus accessible en assouplissant la sélection médicale

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> En prévoyance, allègement de la sélection médicale et refonte de la réassurance. MAIF VIE reconnue en tant qu'acteur engagé. 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction du taux de demande de pièces médicales par MAIF VIE de 69 % en 2021 à 45 % en 2022. Première réflexion stratégique et cartographie des acteurs pour éclairer les enjeux du débat sociétal sur la sélection médicale en assurance prévoyance.



Société/Axe environnement

Contribuer à la transition écologique à travers ses activités

7 - Une offre d'épargne alignée avec la trajectoire de l'Accord de Paris d'ici 2030 - Faire évoluer le portefeuille investissement vers la trajectoire + 1,5 °C

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> Orienter une part du fonds en euros vers le financement de la transition énergétique et écologique. Réduction de l'empreinte carbone du fonds en euros. 	<ul style="list-style-type: none"> Part verte des investissements de MAIF VIE : 9 %. Définition et validation du plan de réduction dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance.

8 - Engager la réduction d'impact de l'activité de MAIF VIE par le déploiement d'un plan d'actions visant le « 0 papier inutile » et la transition vers le Green IT

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> Définition, validation et début de mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel à la suite du diagnostic réalisé à l'issue de la mission Eurogroup-IJO. 	<ul style="list-style-type: none"> Première mesure du coefficient brut de réduction de l'empreinte carbone des activités de MAIF VIE en matière de système d'information et d'usage du papier (gains avérés des actions/gains potentiels bruts de réduction de l'empreinte carbone totale identifiée).

9 - Identification de projets financés par MAIF VIE ou dans lesquels MAIF VIE pourrait investir

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> Investir en faveur de la biodiversité. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir concrétisé au moins une action de financement ou d'investissement en faveur de la biodiversité (y/c forêts).



Société/Axe modèles économiques

Promouvoir le développement de modèles d'entreprises engagées dans la recherche d'impacts positifs

10 - Définir les critères de choix d'un partenaire & les engagements réciproques attendus

Indicateurs	Cible à fin 2022
<ul style="list-style-type: none"> 100 % des décisions de mise en place d'un partenariat s'appuient sur une grille de décision contenant des critères de choix liés à la mission de MAIF VIE : la doctrine de choix des partenaires est actée par le comité de direction générale MAIF VIE et l'instance de suivi Entreprise à mission. 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de 2 outils (grille d'analyse d'évaluation de compatibilité des marques et radar stratégique) guidant l'arbre de décision sur le choix des nouveaux partenaires potentiels.

Les actions de cette feuille de route feront l'objet :

- d'un suivi en comité de mission ;
- d'une revue de sincérité par l'organisme tiers indépendant, qui réalisera également des tests sur les indicateurs afin de vérifier leurs résultats.

Certaines réalisations aboutiront dès 2022, d'autres seront des projets à plus long terme (2025 voire au-delà) : MAIF VIE s'engage ainsi dans une dynamique de progrès et d'amélioration continue.

MAIF.FR

Retrouvez-nous aussi sur   

MAIF - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9.

MAIF VIE - Société anonyme au capital de 122 000 000 € - RCS Niort 330 432 782 - Le Pavois
50 avenue Salvador Allende - CS 90000 - 79029 Niort cedex 9.

Entreprises régies par le Code des assurances.

06/2022 - Réalisation Johanna Candidat pour le Studio de création MAIF.

Crédits photos : 10'000 Hours/GettyImages - Jean-Louis Carli/MAIF - Evgenyatamanenko/GettyImages

Gaëlle Magder/MAIF - Mélanie Chaigneau/MAIF - DR - Olivier Moritz/MAIF - Fabian Voizard

Alex Giraud/MAIF - Laurent Lamard - Hannah Assouline.

